

## / Portage de repas



Le portage de repas à domicile est un service ponctuel ou permanent pour les personnes ne pouvant ou ne voulant plus cuisiner. Il est particulièrement adapté aux personnes âgées et handicapées afin de garantir au mieux leur maintien à domicile. Il est l'assurance d'une alimentation variée, équilibrée et adaptée aux besoins spécifiques (sans sucre, sans sel, mouliné ou lissé, etc.)

Ce service peut être pris en charge par l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), accordée par le Conseil général sur évaluation médico-sociale.

### **Plusieurs organismes proposent ce service à Guipavas, dont :**

Le CLIC de Guipavas et les Amitiés d'Armor

Les menus livrés sont équilibrés. Ils comportent :

- > deux entrées ou un potage et une entrée
- > un plat protéiné (viande ou poisson)
- > des légumes et des féculents
- > deux desserts dont un laitage ou un fromage
- > pain, fromage

Les repas se présentent sous forme de barquettes individuelles. Conservées au réfrigérateur, elles doivent ensuite être réchauffées au micro-onde.

Les repas sont livrés trois fois par semaine (le nombre de repas livrés est modulable) :

- > lundi matin pour les repas de lundi et mardi
- > mercredi matin pour les repas de mercredi et de jeudi
- > vendredi matin pour les repas de vendredi, samedi et dimanche

Coût au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- > le repas : 9,60 €
- > le supplément du soir : 2,60 €
- > la bouteille d'eau (1,5L) : 0,18 €